

# Biologie des organismes et des populations - Accès Santé (LAS) - L3

Licence Sciences de la vie



**Durée**  
1 an



**Composante**  
Faculté des  
sciences et  
technologies



**Langue(s)  
d'enseignement**  
Français

## Présentation

Le **Parcours BOP Option Accès Santé (LAS)** est similaire au parcours classique mais a un choix d'options réduit au sein du BCC3 qui accueille les enseignements de Mineure Santé de LAS1 et de mineure santé 2 de LAS2 avec un accès possible aux études de médecine. Seuls les étudiants provenant de PASS ou d'une LAS peuvent progresser dans le parcours LAS. La LAS3 n'a pas d'enseignements de santé, les mineures de Santé 1 et 2 étant censées avoir été acquises en LAS1 et 2. Les enseignements de mineure santé 1 ou 2 peuvent cependant être imposés sous forme de supplément maquette en LAS3.

## Objectifs

Le **parcours Biologie des Organismes et des Populations (BOP)** de la licence Sciences de la Vie commence après 3 semestres de tronc commun de licence SV, et a pour objectifs :

- D'apporter des bases fondamentales et approfondies en sciences écologiques : biologie animale, biologie végétale, écotoxicologie, écophysiologie, génétique des populations...
- De candidater en deuxième année d'études de Santé à l'issue de la LAS2 (forts des acquis des mineure santé 1 (LAS1) et mineure santé 2 (LAS2)).
- De sensibiliser les étudiants aux évolutions technologiques, pratiques et théoriques de ces disciplines, en cas de poursuite en Master et l'insertion professionnelle.

## Savoir-faire et compétences

### Compétences générales :

- Mise en œuvre de démarche expérimentale : plan de collecte de données, acquisition et analyse des données, utilisation des tests statistiques de base, identification des sources d'erreur
- Recherche documentaire, analyse critique des sources, rédaction de rapports scientifiques ;
- Communication scientifique sous diverses formes (oral, rapport, poster, vidéo, ...)
- Utilisation d'outils numériques d'analyse de données (Excel, R)

### Compétences spécifiques :

- Approche de terrain : sorties de terrain, observation et études des milieux et paysages ; détermination et identification d'organismes animaux et végétaux
- Méthodes d'échantillonnage adaptées aux organismes étudiés
- Approche de laboratoire : utilisation des appareils les plus courants, préparation de solutions, tests in vitro, manipulation d'organismes, dissection, histologie ...
- Dans la mineure Santé 2 au Semestre 4 l'étudiant-e poursuit les enseignements de spécialités de santé choisis au semestre3 de la LAS2, et auxquels il-elle compte concourir pour l'entrée en études de santé. Faute d'avoir engagé déjà deux candidatures, l'étudiant peut candidater en deuxième

année des études de santé à l'issue de la LAS3, dans les conditions précisées au règlement des études de PASS/LAS.

#### **Savoir-être :**

- Capacités d'adaptation, d'organisation, de travail en autonomie
  - Travail en équipe, sens des responsabilités
- Esprit critique, rigueur scientifique

---

## Les + de la formation

- une spécialisation progressive, qui après 3 semestres de tronc commun, et en parallèle du projet d'études en santé met l'accent sur la biologie des organismes en relation avec leur milieu, les mécanismes de base de l'évolution biologique, la biologie des populations et des écosystèmes.
- des options telles que SIG, pédologie, bio-informatique...
- un fort aspect pratique, avec beaucoup de travaux pratiques et sorties de terrain, des projets et un stage. Certains projets pourront être valorisés lors d'expositions.
- un accompagnement personnalisé de l'étudiant : les directeurs des études sont disponibles pour échanger avec les étudiants, de nombreux dispositifs d'accompagnement sont proposés par l'université.

---

## Organisation

---

### Organisation

La **licence Sciences de la vie parcours Biologie des organismes et des populations** s'organise autour de trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- Résoudre une problématique scientifique ;
- Concevoir et mener une démarche expérimentale
- Affiner son projet professionnel et savoir communiquer (au sein duquel se déroulent les enseignements de mineure santé 2 en Semestre 4).

#### **Méthodes pédagogiques :**

- Cours magistraux, travaux pratiques et dirigés

- Analyse d'articles, débats sur les enjeux sociétaux (changement climatique, biodiversité, pollution...)
- Présentations orales et projets pour développer autonomie et esprit critique
- Approches de terrain : sorties, échantillonnage, travaux pratiques
- Des options (une par semestre) permettant d'individualiser son parcours.
- Stage obligatoire de minimum 4 semaines en milieu professionnel

---

## Stages

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** Semestre 6

---

## Admission

---

### Conditions d'admission

Dossier à déposer sur eCandidat ou EEF

---

## Et après

---

### Poursuite d'études

A l'issue de la LAS3, il est possible de candidater à l'intégration en deuxième année des études de santé si l'étudiant ne l'a pas déjà tenté 2 fois (après PASS, ou LAS1 et LAS2).

Faute de candidature ou réussite à l'entrée aux études de santé, les acquis de la Licence BOP donnent les mêmes accès à différents masters que les étudiants du parcours classique dans les disciplines suivantes : écologie, écotoxicologie, éthologie, conservation des milieux, écophysiologie animale et végétale, biologie évolutive, génétique, sciences de la

mer, gestion des écosystèmes marins, expertise naturaliste, médiation scientifique...

Les étudiants peuvent intégrer un master à l'échelle nationale ou internationale. Sur l'Université de Lille ils ont accès :

Au master Biodiversité Ecologie Evolution, et ses 6 parcours

- Écologie et Restauration des Milieux Dégradés
- Expertise Naturaliste et Gestion de la Biodiversité
- Fonctionnement et Gestion des Écosystèmes Marins
- Evolutionary Biology
- Oceanology
- Paleontology, Paleoclimate and Paleoenvironment

Mais certains intègrent aussi le master Bioinformatique, et beaucoup partent explorer le monde !

---

## Insertion professionnelle

Débouchés et métiers

Outre les débouchés vers des études en spécialités de santé, les diplômés peuvent accéder à :

- Bac +3 : Technicien, Assistant-ingénieur
- Bac +5 à +8 : Ingénieur d'étude, Ingénieur de recherche, Ingénieur écologue, Chercheur, Enseignant-chercheur, Chargé d'étude faune-flore, Chargé de mission patrimoine...

Dans les secteurs professionnels :

- Diagnostics écologiques, aménagement du territoire
- Océanologie, écologie continentale et marine
- Gestion et requalification de sites pollués, biologie et génétique de la conservation
- Recherche fondamentale et appliquée (public ou privé)
- Pour les LAS : santé

En fin de troisième année, il est également possible de candidater à divers concours administratifs.

## Infos pratiques

---

### Autres contacts

#### Contact administratif

[✉ FST-lic-sv-bop@univ-lille.fr](mailto:FST-lic-sv-bop@univ-lille.fr)

#### Contact pédagogique

[✉ FST-lic-sv-bop@univ-lille.fr](mailto:FST-lic-sv-bop@univ-lille.fr)

---

## En savoir plus

Retrouvez les études et enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés sur le site de l'ODIF

[✉ https://odif.univ-lille.fr/](https://odif.univ-lille.fr/)